



Dominique ALTHAUS-Perriard

RECOMMANDE
M. Jean-Pierre VUILLE
Président du Conseil communal
Chemin du Renard 3
1273 ARZIER-LE MUIDS

Genolier, le 16 octobre 2017/Alt

Démission du Conseil communal

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs, chers Collègues,
Mesdames, Messieurs de la Municipalité,

Par ces lignes, je tiens à vous faire part de ma démission en qualité de membre du Conseil communal de la commune d'Arzier-Le Muids, avec effet immédiat.

Après avoir participé à plusieurs séances du Conseil communal cette année, je suis au regret de constater que je ne peux pas remplir pleinement la promesse faite lors de mon assermentation, en raison de ma position professionnelle qui m'impose un droit de réserve, en particulier sur le dossier traitant du projet du futur collège à Le Muids. Ce faisant et afin de ne pas être obligée de me récuser lors de futures sessions du Conseil communal, je préfère céder la place à une personne plus libre de s'exprimer.

MRT5
A vous chers collègues du Conseil communal, je vous souhaite, comme promis à votre entrée en fonction, *« d'exercer votre charge avec conscience, diligence et fidélité, de contribuer au maintien de l'ordre, de la sûreté et de la tranquillité publics, d'avoir, dans tout ce qui sera discuté, la justice et la vérité devant les yeux, de veiller à la conservation des biens communaux et de remplir avec intégrité et exactitude les diverses fonctions que la loi vous attribue ou pourra vous attribuer »*. Le privilège qui nous est attribué dans notre pays, notre canton et notre commune en particulier, de pouvoir s'exprimer en tant que citoyen actif et reconnu, de nous permettre de prendre les bonnes décisions quant à notre vie communale, est précieux et doit absolument être préservé. Pour les séances à venir, je vous souhaite donc des débats nourris et constructifs pour tous.

Vous remerciant de prendre note de ce qui précède, je vous adresse, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, chers Collègues, Mesdames, Messieurs de la Municipalité, mes salutations cordiales.

Dominique Althaus-Perriard

Copie à : Préfecture de Nyon